



INFOS MUNICIPALES

JUILLET 2020

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Merci à tous les habitants qui nous remontent des informations permettant aux services techniques d'intervenir rapidement. Les encouragements que nous recevons nous confortent dans la voie que nous avons choisie.

Je reçois par contre beaucoup trop de plaintes concernant des problèmes de voisinage...bruit, incivilités etc.. Ces problèmes sont de nature privée et par conséquent ne relèvent pas de la mairie. Le dialogue entre voisins est parfois difficile voire inexistant, on peut le déplorer.

Toutefois, nous sommes garants du bien-être de nos concitoyens et nous veillerons à ce que chacun puisse bénéficier de la tranquillité attendue dans le village.

Si le bruit ou les nuisances sont occasionnels, ils peuvent être éventuellement supportés. Encore une fois, il s'agit de respect des autres. Le tapage diurne est encadré par la loi comme le tapage nocturne.

Merci de privilégier le dialogue afin d'améliorer les relations.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 août au 15 août inclus. En cas de besoin urgent, il convient d'appeler le standard de la mairie. Un numéro à joindre vous sera communiqué.

Continuez à respecter les gestes barrière pour votre sécurité et celle des autres.

Bel été à tous et rendez-vous en septembre.



EXTRAITS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 JUILLET 2020

Présents : 14

Excusés: 0

Pouvoirs : 5

N°21-2020

Subventions 2020

Madame le maire présente le détail des subventions aux associations . Compte tenu du contexte la commission n'a pas pu recevoir les associations avant le vote du budget. Les subventions ont été prévues sur la base de 2019.

Associations au Compte 6574	Somme
ADMR	9500
Ecole de musique	1 740
Familles Rurales	10 000
Familles Rurales pour M.S.A.P.	5 000
Familles Rurales Contrat Enfance	13 200
Familles Rurales Multi accueil	10 000
Union Sportive F. Ardre et	4 000
Tennis Fismes/Jonchery	3000
Secourisme Vide Grenier	80
Restant libre	260
Total	56 780
Compte 65738	
Collège de Fismes	1000
Total	1000

La subvention Contrat Enfance Jeunesse sera ajustée sur le montant de la prestation versée par la CAF ;

Les associations devront fournir des justificatifs avant le versement de leur subvention.

La subvention au collège de Fismes sera versée au fur et à mesure des demandes avec le détail des enfants.

Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à 16 voix pour et 03 abstentions des conseillers,
(certains membres d'associations sont tenus à s'abstenir)

N°22-2020

Budget 2020

Vu le code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget,

Considérant les recettes transmises par l'Etat,

Considérant le débat d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil du 25 juin 2020, vu l'exposé de Madame le Maire de ce jour,

Conformément à la législation tel que décrit dans le document annexé, le vote s'est déroulé

- au niveau des opérations pour la section d'investissement,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire sur le projet de budget primitif 2020 et après en avoir délibéré, le Conseil ADOPTE à l'unanimité et décide d'arrêter le budget aux sommes équilibrées suivantes :

Section de fonctionnement :

- dépenses : 1 820 019 €

- recettes 1 820 019 €

Section d'investissement :

- dépenses : 705 473 €

- recettes : 705 473 €

N°23-2020

Autorisation de dépôt et de signature pour le permis de construire du bâtiment communal.

En application de l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales sous le contrôle du Conseil Municipal et du contrôle administratif

Vu la délibération du n°1-2020 du 22 janvier 2020,

Vu le choix de l'architecte agence Geoffroy Architecte, représentée par Monsieur Mathieu GEOFFROY située 3 rue Voltaire à Reims et assisté de son bureau d'études INGEBBA

Après avoir exposé et expliqué l'avant-projet de l'atelier communal, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

D'AUTORISER le Maire à déposer et signer la demande de permis de construire pour la construction de l'atelier communal et tous les documents s'y rapportant.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Le Maire :

- Après consultation, la commission de contrôle des élections est constituée de Mesdames Smett Monique, Poiret Françoise, Magrit Nadine, Javelot Fabien, De Rekeneire James.

- Une vérification des hydrants aura lieu du 20 au 24 juillet 2020. Il se peut qu'il y ait des perturbations au niveau de la pression d'eau.

- 6 boîtes aux lettres étaient réparties sur la commune. Certaines ne fonctionnaient que très peu. Lors d'une réunion avec les responsables de la Poste, il a été convenu que 2 seraient supprimées : celle au coin de la rue du Dr Luling et de la Nationale et celle des Fortes Terres.

- La SNCF nous informe du nouvel horaire du matin pour une arrivée à Reims à 7h33, ce qui permettra la correspondance avec le TGV de 7H45 à destination de Paris.

- Les travaux rue des Chanvres recommenceront le 25 août. Des informations seront distribuées aux riverains.

Communauté Urbaine du Grand Reims

Le premier conseil communautaire d'installation a eu lieu le 10 juillet à Reims.

Madame Vautrin a été élue Présidente.

Ont été élus ensuite les 15 vice-présidents et les membres du bureau. Le bureau comporte 60 élus.

Pour représenter le pôle de Fismes au bureau, 5 membres ont été élus : M. F. Mourra, Vice-Président, Monsieur P. Salmon chargé de l'animation du Pôle de Fismes, Monsieur C. Gossard, Maire de Fismes, Monsieur B. Boilly, Maire de Breuil et moi-même.

Prochaine réunion le lundi 20 juillet à 18h (il peut être suivi en direct sur internet)

Monsieur REMEN commission communication :

Un certain nombre d'initiatives ont été démarrées et vont se poursuivre pendant les vacances :

- Mise à jour du site internet
- Mise à jour du plan de la commune
- Homogénéisation des documents utilisés par la commune

Morgane quittant ses fonctions le 15 septembre nous sommes également en train de préparer son remplacement.

Des conseillers vont être formés pour reprendre à leur charge certaines des tâches assumées par Morgane.

La page Facebook est régulièrement mise à jour. Les conseillers commencent à avoir le réflexe de fournir de la communication.

Madame JOUEN commission fleurissement :

Belle avancée sur l'entretien du village, pour ajouter à ce travail quotidien une date par mois sera proposée pour nettoyer des secteurs du village (1^{ères} dates : 1^{er} et 29 août de 9h à 11h).

Merci de retenir également l'opération

« NETTOYONS NOTRE VILLAGE » en partenariat avec le magasin LECLERC qui aura lieu le 26 septembre.

Monsieur MARX commission espaces verts-voirie :

Une intervention d'abattage et d'élagage sera programmée courant septembre en priorisant les urgences.

Une solution contre la chenille processionnaire du pin et du chêne est trouvée (lutte biologique par piégeage) et sera mise en place sur les nids identifiés.

La fuite dans le bassin du parc est probablement décelée, une intervention par les agents municipaux va être programmée dès que possible. La survie des poissons n'est pas menacée et sous surveillance.

Monsieur Lugnier commission culture :

En raison du manque de visibilité sur les conditions sanitaires d'organisation des manifestations à la rentrée, nous sommes dans l'obligation d'annuler le vide grenier annuel prévu le 13 septembre prochain.

La commission travaillera à la rentrée sur le nouveau format souhaité pour le téléthon, la création d'une manifestation le 5 octobre ainsi que la préparation des animations de fin d'année.

Monsieur Nillesse commission sécurité :

La commission se réunira le 18 juillet. Les phases de diagnostics sont finalisées et les processus de vérification sont en cours.

Familles rurales

Dates d'inscriptions aux activités sportives et culturelles de l'association Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle :

Samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30 et mercredi 9 septembre de 14h30 à 18h30.

Ecole de musique de Fismes et son annexe à Jonchery-sur-Vesle

Inscriptions du lundi 31 août au Jeudi 3 septembre de 14h à 19h à la Spirale (18, avenue du Bois des Amourettes à Fismes).

Renseignements à partir du lundi 17 août :

- Tél. 06 32 84 27 59 ou 03 26 48 09 81

- Courriel : ecole.musique@fismes.fr

USFAV Football

- Recrutement pour la section féminine : joueuses nées entre 2006 et 2008 (championnat district Marne) et entre 2009 et 2014 (école de foot).

- Recrutement joueurs et éducateurs pour la saison 2020/2021.

Courriel : union-sportive.fismoise@orange.fr

Médiathèque municipale Frantz et Quenault

La médiathèque sera fermée du 3 au 28 août inclus. Le service de drive reste en place au mois de juillet, jusqu'au 1er août inclus. La réouverture de la médiathèque aux usagers et les conditions d'accès seront communiquées fin août. Retrouvez toutes les informations sur jonchery-pom.c3rb.org